

Saint-Chamond, le 26 avril 2021



La proviseure
Aux
Responsables légaux

Madame, monsieur,

Le plan de continuité pédagogique du lycée évolue pour répondre aux demandes de notre ministère et à la classification de notre département comme « un des plus touchés » par la crise sanitaire.

Ce nouveau plan sera effectif dès lundi 3 mai 2021 et jusqu'à nouvelle décision ministérielle.

Ce plan complète les mesures déjà prises par la mise en œuvre :

Téléphone
04 77 29 29 90

Télécopie
04 77 29 30 00

Courriel
Ce.0421736j@ac-lyon.fr

- d'une alternance des cours par quinzaine sur la plupart des classes avec maintien des cours de pratique
- pour les autres classes, notamment les classes d'examen et d'orientation, il n'y a pas d'aménagements pédagogiques particuliers.

18 Rue François Gillet
BP 21
42405 Saint Chamond

Concrètement, à partir du 3 mai 2021 :

- ✓ Maintien des cours dans leurs formes habituelles en secondes MHR (2MHR12 et 34), en terminales CAP (TB, TP, TRC), 1B, MC, terminales bac (TA)
- ✓ Cours en demi-classe par quinzaine avec maintien des cours de pratique pour tous, chaque semaine en seconde alimentation (2MA), 1^{ère} année de CAP (1P, 1RC sauf 1B), 1^{ères} bac (1A, 1BRC12 et 1BRC34). Les élèves en distanciel feront le travail donné par les enseignants (sur le cahier de textes pronote)
- ✓ les TBRC 12 et 34 sont en stage en entreprise comme planifié de même que les BTS qui suivent les modalités déjà prévues

Restaurant scolaire et internat fonctionneront les jours de cours.

Pour plus de détails, consultez pronote.

Dans ce contexte particulier, avec les équipes éducatives, nous souhaitons mettre en œuvre les mesures les plus adaptées au bénéfice de la réussite de tous nos élèves.

Je vous prie de croire, madame, monsieur, en l'expression de mes meilleures salutations.

Delphine BARLERIN

